

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA VENDÉE
Département : Santé Publique et Environnementale

Dossier suivi par : David CHAIGNEAU
Tél. : 02 72 01 57 45
Mél. : ars-dt85-spe@ars.sante.fr

Préfecture de la Vendée
DRCTAJ
Section des Installations classées
29 rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON

La Roche Sur Yon, le

27 SEP. 2019

Objet : Autorisation environnementale – carrière du Danger – St Vincent-sur-Graon

Par courriel du 3 juin 2019, vous m'avez transmis le dossier de demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant un projet d'extension de la carrière du Danger située sur la commune de Saint-Vincent-sur-Graon.

Mon précédent avis sur ce dossier, daté du 16 juillet 2019 concluait à la nécessité de produire des éléments d'informations complémentaires au niveau de l'impact sanitaire des rejets atmosphériques de poussières.

Vous m'avez transmis le 19 septembre un dossier complémentaire. Après examen, il ressort que le volet sanitaire a été complété.

Des mesures de poussières au niveau de l'exposition professionnelles sont fournies (concentration en quartz, taux de poussières alvéolaires silicogènes de 15 à 83 %). Concernant l'exposition de la population aux poussières alvéolaires silicieuses, le pétitionnaire n'a pas réalisé de quantification. Il qualifie le risque sanitaire de très faible du fait de la position en fond de fosse des unités de traitement, de la distance vis-à-vis des plus proches habitations (plus de 200 m, mesures d'empoussièrement conformes) et des mesures de réduction mises en place.

Concernant le futur plan de surveillance des émissions de poussières, la provenance des vents dominants a été corrigée et la localisation des sites de mesures revue.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet sous réserve que le pétitionnaire réalise une étude acoustique lors de la mise en place de la nouvelle configuration de la carrière et qu'il prenne toutes les dispositions adaptées pour ne générer aucun risque sanitaire.

P/ Le directeur de la délégation territoriale,
Le responsable de département,



Jean-Marc DI GUARDIA